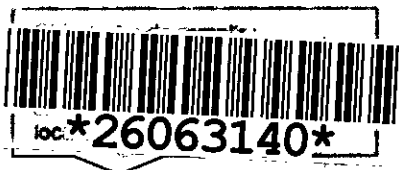


**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

04 MAI 2026

Greffe
DU BRABANT WALLONN° d'entreprise : **0404 922 045**

Nom

(en entier) : **Aramark Services**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Place du Luxembourg 1, 1420 Braine-l'Alleud****Objet de l'acte : Démission et nomination**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 1 avril 2026 à 10h15:

"Après avoir pris connaissance des rapports énoncés dans l'ordre du jour et après délibération sur les points à l'ordre du jour, l'assemblée a, à l'unanimité, décidé de:

[...]

- Décharger les administrateurs actuels de toutes les responsabilités résultant de l'exercice de leur mandat durant l'exercice clôturé au 30 septembre 2025.

- Décharger le commissaire de toutes les responsabilités résultant de l'exercice de son mandat durant l'exercice clôturé au 30 septembre 2025.

- Renouveler le mandat des administrateurs actuels de la Société, à savoir de Messieurs Stijn CROMBE, Peter DE PAUW et Robert DEITZ pour une durée d'un an. Les mandats expireront au terme de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

- Désigner la SRL DELOITTE Réviseurs d'Entreprises, située à Gateway Building Luchthaven Brussel Nationaal 1, boîte J, 1930 Zaventem, Belgique représentée par Carl Laschet en tant que commissaire de la société.

Son mandat aura une durée de 3 ans et viendra à échéance lors de l'assemblée générale appelée à se prononcer sur les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2028.

- Octroyer une procuration à Maître Bertrand Wittamer et Maître Laurence Vinois, avocats, dont le cabinet est situé à 1050 Bruxelles, Avenue Louise 235, ou à tout autre avocat du cabinet « van Cutsem, Wittamer, Marnef », situé à la même adresse, avec le droit d'accomplir toutes les formalités nécessaires concernant les décisions de la Société et publier les décisions de la Société aux Annexes du Moniteur belge."

Laurence Vinois
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/05/2026 - Annexes du Moniteur belge